



## DOSSIER DE PARTICIPATION

### DESCRIPTION DU PROJET

Les Arts du Feu est une exposition – marché en plein air et dans des salles mises à disposition par la commune et les restaurateurs. La manifestation est un lien entre les divers artisanats du feu : céramique, verre et métal. Elle montre la diversité de ces techniques, de l'utilitaire à la sculpture et au design. Après le succès des éditions 2013 et 2015, les préparatifs de la troisième édition sont en cours. Elle se déroulera dans la cité médiévale de Gruyères les samedi et dimanche 21 et 22 octobre 2017. Entre 6'000 et 9'000 visiteurs ont été recensés lors des éditions précédentes. La notoriété croissante de la manifestation laisse entrevoir une fréquentation en augmentation pour cette troisième édition.

### CRÉER DES LIENS

Les Arts du Feu désirent créer des liens.

Des liens entre les artisans des diverses techniques du feu : céramique, verre, métal. Un apéritif des exposants est organisé le samedi à la fermeture du marché en présence des autorités locales et des organisateurs.

Des liens entre art et artisanat. La céramique, le verre et le métal sont des domaines très spécifiques où l'art et l'artisanat se côtoient et souvent se juxtaposent. Cela les rend très accessibles au grand public.

Des liens entre exposants et visiteurs. Le déroulement de la manifestation dans la cité médiévale de Gruyères favorise un accès facile (grand parking à disposition) et une déambulation agréable dans une cité sans automobiles. Cela réduit au minimum la distance entre le public et les exposants, favorisant les rencontres entre visiteurs et artisans / artistes.

Des liens entre artisanat et patrimoine. La cité médiévale de Gruyères et ses trois musées (Château, Giger et Tibet) sont des lieux idéals pour la mise en valeur du travail des artisans du feu. Des animations et démonstrations sont organisées pendant la manifestation.

## LES ESPACES D'EXPOSITION

En extérieur, des emplacements sont réservés au centre de la Rue du Bourg et sur certains lieux historiques, en fonction des besoins des artisans inscrits. L'association attribue les places aux artisans. Des salles dans des restaurants de la ville sont réservées pour la manifestation.

## SELECTION DES ARTISANS

Les exposants sont sélectionnés par le comité de l'association des Arts du Feu sur la base d'un dossier accompagné de photos. Les artisans créateurs doivent réaliser eux-mêmes leurs œuvres. La sélection est ouverte aux artisans suisses et étrangers. Les critères de qualité technique et expressive, d'esthétique et d'originalité guident le comité dans son choix des exposants. Le marché doit, dans son ensemble, être un excellent reflet des arts du feu.

## INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire d'inscription transmis avec ce dossier. **Trois images des œuvres céramiques, verre ou métal** doivent y être jointes.

Les artisans peuvent s'inscrire jusqu'au **15 août 2017** en retournant le bulletin d'inscription à l'adresse suivante, par fax ou par e-mail :

**Office du Tourisme de Gruyères**

Rue du Bourg 1

Case Postale 123

1663 Gruyères

Fax +41 (0)26 921 38 50

E-mail : [tourisme@gruyeres.ch](mailto:tourisme@gruyeres.ch)

Votre inscription sera confirmée par courriel dans les jours suivant sa réception. Les décisions du comité sont sans appel.

Le paiement, à effectuer d'ici **au 31 août 2017**, confirme la participation.

Toutes les communications sont faites uniquement par courriel.

Les exposants sont responsables de leurs assurances. Les organisateurs déclinent toute responsabilité, toutefois, un gardiennage nocturne est prévu.

Les directives et décisions du comité d'organisation, les heures d'exposition ainsi que les heures du montage et du démontage doivent être respectées par chacun. Un document complet sera remis avant la manifestation.

Le marché est ouvert le samedi 21 octobre 2017 de 10h00 à 18h00 et le dimanche 22 octobre 2017 de 10h00 à 17h00.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Taille des stands et surface à disposition :

- Extérieur : 3 x 3 m., équivalent à un carré de 9m<sup>2</sup>
- Intérieur : équivalent de 9m<sup>2</sup> selon possibilité

Tout dépassement peut être facturé à hauteur de CHF 30.- le m<sup>2</sup>.

Stands et matériel électrique (rallonge, spot, etc.) à votre charge.

**Coût de l'emplacement:** CHF 250 à payer jusqu'au **31 août 2017**.

A noter qu'aucun pourcentage ne sera prélevé sur les ventes effectuées.

**No de compte :** IBAN CH73 8012 9000 0093 2980 2  
CCP 17-237-8  
Banque Raiffeisen Moléson  
1635 La Tour-de-Trême.

## COMMUNICATION

Des cartes postales A6 seront imprimées pour vos invitations et chaque participant en recevra.

Un prospectus est édité pour toute la communication.

Une signalétique ad hoc annonce tous les lieux d'exposition avec les noms des artisans. La Gruyère Tourisme et l'Office du tourisme relayeront l'information auprès d'un large public suisse par leurs propres canaux de diffusion.

La presse régionale et nationale présente la manifestation.

---

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez trouver toutes les informations sous [www.la-gruyere.ch/artsdufeu](http://www.la-gruyere.ch/artsdufeu).

Une page Facebook a été créée pour la manifestation : <https://www.facebook.com/Arts-du-feu-616738035120361/?fref=ts>

Si besoin, n'hésitez pas à contacter l'Office du tourisme de Gruyères :

Tél : +41 (0)848 424 424

E-mail à [tourisme@gruyeres.ch](mailto:tourisme@gruyeres.ch).

**Personne de contact :** Aline Esseiva